

Acoustybloc dB+ d'Alkern, la nouvelle solution d'isolation acoustique haute performance

Développement urbain et raréfaction des terrains constructibles, nouvelle réglementation thermique RT 2012 ou encore réglementation acoustique RA 2000, les exigences liées à l'isolation thermique et acoustique deviennent drastiques. Pour y répondre Alkern a développé Acoustybloc dB+, nouvelle solution d'optimisation de performances acoustiques.



doc. Alkern

Alkern, premier fabricant indépendant de produits préfabriqués en béton en France et en Belgique, a conçu un nouveau bloc d'isolation acoustique haute performance Acoustybloc dB+, en collaboration avec Bouygues Bâtiment IDF.

Destiné à palier la promiscuité toujours plus importante des constructions, ce nouveau bloc Acoustybloc se veut une véritable alternative aux solutions traditionnelles de murs séparatifs des logements collectifs et des maisons individuelles accolées.

Cette nouvelle solution efficiente d'Alkern réside en un bloc béton rectifié assurant tout à la fois un véritable affaiblissement acoustique, en améliorant sensiblement la surface habitable.

Acoustybloc dB+ offre ainsi un gain d'épaisseur de 17 % par rapport à un système séparatif maçonné standard. Une prouesse permise par la conception-même de ce bloc de 15 cm d'épaisseur qui, associé à un doublage collé sur une face et enduit sur l'autre, génère une réduction de l'épaisseur globale de 3 à 5 cm.

Un bloc affiné aminci qui, associé à un doublage PSEE 13+60 mm, au design exclusif de ses alvéoles, permet néanmoins d'offrir une performance acoustique de 61 dB se situant au-delà des exigences de la réglementation RA 2000. Cette dernière impose en effet, depuis le 1er janvier 2000, selon les indices européens de référence, des valeurs d'isolation aux bruits intérieurs de 53 dB.

Remplissant parfaitement son rôle initial de bloc de structure, Acoustybloc dB+ d'Alkern offre également une résistance mécanique (fb) de 10,3 MPa nécessaire à la réalisation de murs séparatifs porteurs, ainsi qu'une résistance au feu REI de 240 minutes pour un mur nu et de 180 minutes pour un mur avec doublage.

Une conception brevetée pour des murs plus performants et plus faciles à mettre en œuvre

Cette nouvelle solution d'optimisation des performances acoustiques s'accompagne d'améliorations sensibles dans la mise en œuvre, avec tout d'abord le gros avantage reconnu à la pose collée générant un gain de temps de l'ordre de 30 %, auquel vient s'ajouter une remarquable facilité d'incorporation des fluides (filerie électrique, canalisations...) rendue possible par les alvéoles des blocs Acoustyblock dB+.

Toujours dans cette recherche de performances, le poids d'Acoustyblock dB+ a ainsi été divisé par deux, par rapport à un bloc de maçonnerie traditionnel, avec seulement 18 kg, une prouesse pour un bloc acoustique. Un allègement qui vient considérablement réduire la charge de manutention des maçons. Un bon moyen de lutter contre les troubles musculo-squelettiques !

Côté environnemental, il convient de souligner que la pose collée à joint mince d'Acoustyblock dB+ réduit la consommation d'eau sur le chantier de près de 97 %.

L'ensemble des performances acoustiques, énergétiques et environnementales du bloc Acoustyblock dB+, a justifié l'élaboration d'une Fiche d'Exemples de Solutions Techniques (FEST) de CERQUAL/QUALITEL qui est nécessaire pour les référentiels Qualitel, Habitat et Environnement. Enfin, Acoustyblock dB+ fait l'objet d'une certification marque NF.

Acoustyblock dB+ d'Alkern en quelques chiffres :

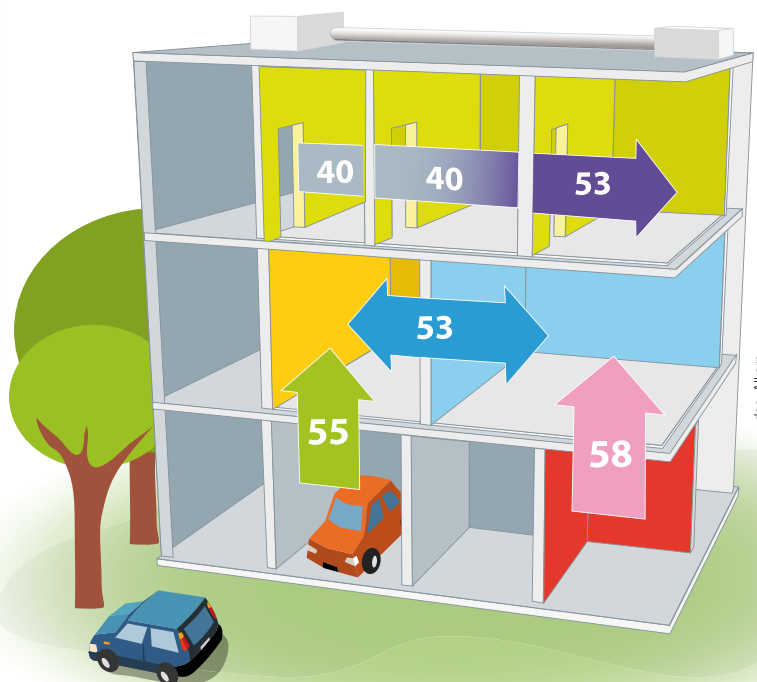
- Performance acoustique des murs de 61 dB
- + 17 % de gain d'épaisseur des murs
- Poids du bloc de 18 kg, soit deux fois moins lourd qu'une solution acoustique traditionnelle
- Résistance mécanique de 10,3 MPa
- Résistance au feu REI = 240 min. pour un mur nu et REI = 180 min. pour un mur avec doublage
- 97 % d'économie d'eau
- Descente de charge réduite de 450 kg/ml



doc. Alkern

Valeurs d'isolation aux bruits intérieurs à obtenir in situ (DnT,A en dB) :

- D'un garage vis-à-vis d'une chambre ou d'un séjour
- D'un local d'activité vis-à-vis d'une chambre ou d'un séjour
- D'un autre logement vis-à-vis d'une chambre ou d'un séjour
- D'une partie commune vis-à-vis d'une chambre ou d'un séjour séparée par moins de 3 portes
- D'une partie commune vis-à-vis d'une chambre ou d'un séjour séparée par plus de 3 portes



doc. Alkern

A propos d'Alkern

Premier fabricant indépendant de produits préfabriqués en béton en France et en Belgique, Alkern emploie plus de 1.000 collaborateurs et a réalisé, en 2014, un chiffre d'affaires d'environ 200 millions d'euros. Le Groupe s'appuie sur plus de 50 sites de production de produits béton avec une présence sur les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'aménagement extérieur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

ALKERN

Zone Industrielle Parc de la Motte au Bois
Rue André Bigotte - BP 59 - 62440 Harnes
Tél : 0810 25 53 76 / Fax : 03 21 43 40 73

www.alkern.fr

SCHILLING
communication

11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
Courriel : agence.schilling@n-schilling.com
www.n-schilling.com

↓ Visuels téléchargeables sur www.n-schilling.com ou sur demande

f www.facebook.com/agenceschilling

🐦 @AgenceSchilling